

Comment croire à « l'acte 2 » du quinquennat d'Emmanuel Macron ? Il ne veut pas dialoguer, il veut en finir avec le modèle social à la française, y compris par la violence. Sa réforme des retraites veut mettre fin à un système redistributif fondé sur la solidarité inter-générationnelle. Sous prétexte d'uniformiser les régimes, elle définit un système biaisé dès le départ qui consiste à fixer les droits à la retraite sur des points dont la valeur sera inconnue à l'avance, plutôt que sur les salaires cotisés et notamment les meilleurs. La lutte contre cette réforme gravissime se prépare dès maintenant. Se doter d'un projet de réforme des retraites alternatif et unifiant pour toutes et tous permettrait au mouvement social de convaincre qu'un système par répartition qui va jusqu'au bout est possible. Seul l'espoir qu'une autre solution est possible entraînera de larges pans de la société vers une mobilisation dans la durée. Le SNES et la FSU doivent donc œuvrer à la médiatisation de propositions alternatives ainsi qu'à l'émergence d'actions unitaires sur le sujet.

La loi Fonction Publique adoptée pendant l'été a porté un coup dur aux services publics et à leurs agent-es. Elle va nous obliger à contrer pied à pied les restrictions des droits démocratiques dans les instances des administrations et des établissements scolaires. La réduction des attributions des commissions paritaires laissera le champ libre à l'arbitraire de l'administration, rendant plus difficile l'égalité de traitement entre collègues et la défense des droits collectifs. Les articles donnant un pouvoir de sanction au chef d'établissement doivent particulièrement nous alerter et le SNES-FSU doit communiquer sur le sujet et former les militant-es, notamment les S1. La Loi Blanquer renforce cette logique dans l'éducation. Le décret publié le 30 août, réduisant les délais de convocation des conseils d'administration des EPLE, en est un parfait exemple. Le décret du 8 septembre qui rend obligatoire les formations des enseignant-es pendant les vacances alourdit la charge de travail et fragilise nos garanties statutaires dans une optique de contrôle de notre travail hors face à face pédagogique.

Les Assemblées générales du printemps dernier ont contribué à la formation militante de nombreux-ses collègues. Les syndicats doivent prendre leur place dans ces débats sur l'action. C'est une condition *sine qua non* de la création d'un mouvement dont les décisions sont élaborées à partir du mandatement des AG de grève des établissements, avec l'appui et la co-organisation des syndicats. C'est aussi le meilleur moyen pour éviter l'éparpillement des luttes ou l'appel à des journées d'action sans lendemain. C'est enfin nécessaire au moment où le syndicalisme traverse une période difficile en termes de recrutement.

Le mouvement a laissé des traces. Blanquer a perdu toute crédibilité dans la profession et ses réformes sont extrêmement impopulaires. Notre secteur est capable de poursuivre et d'étendre la mobilisation, d'autant que les conséquences de la réforme du lycée, les effectifs pléthoriques et les conditions dramatiques d'embauche des non-titulaires ont placé nombre d'établissements dans des situations aberrantes à peine l'année débutée. De nombreux établissements se sont déjà mobilisés face à des conditions de rentrée dégradées comme jamais.

Encore un vote d'orientation ? Mais pourquoi ?

→ Parce que, en dehors de leur syndicat national d'affiliation, les adhérent.e.s sont invité.e.s à dire quel syndicalisme ils et elles souhaitent au niveau fédéral. C'est un moment important de la vie démocratique de notre fédération.

- Mais à quoi sert la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) ?

→ Pour l'ÉE, la fédération n'est pas la simple juxtaposition de syndicats ayant chacun leurs préoccupations propres et leurs adhérent.e.s : elle doit permettre la réflexion et l'élaboration collective au-delà des différences de métiers et de statuts. Les luttes uniquement sectorielles ne peuvent être victorieuses face à des politiques globales régressives. C'est au niveau fédéral que les luttes peuvent s'articuler, notamment avec les organisations interprofessionnelles et l'ensemble du mouvement social. L'ÉE porte ainsi la culture fédérale dans le SNES et dans la FSU car ses militant-es considèrent que c'est aussi à ce niveau qu'il faut agir pour contrer les politiques de casse sociale et environnementale.

Représentant jusqu'ici une minorité significative dans la FSU, l'ÉE y défend constamment ses principes en cherchant à peser dans les décisions : par exemple, nous avons beaucoup insisté pour que la FSU travaille vraiment avec les organisations syndicales combattives, participe aux actions contre la loi Travail, contre Parcoursup et les réformes du Bac et du Lycée, lance des appels clairs aux actions et soutienne le mouvement des Gilets Jaunes. N'étant pas majoritaires, nous n'avons pas toujours eu gain de cause, mais plus le score de l'ÉE sera fort, plus nous pourrons influencer sur les orientations de la fédération. C'est pourquoi les militant.e.s ÉE du SNES-FSU appellent tou.te.s les adhérent.e.s à voter pour les listes fédérales présentées par l'École Émancipée.

Votez et Faites voter Ecole Emancipée pour un syndicalisme de lutte !